

DESCRIPTION DU PROJET

Le projet consiste en des aménagements d'infrastructure, le réaménagement des 2 squares (partie du projet nommé "Oasis Urbaine") et la réfection complète de l'éclairage public et de mise en lumière de l'ouvrage d'art de la RATP (projet "Lumières").

LES INFRASTRUCTURES

Cette partie du projet est portée par les services de la DVD (SAGP)

Les grands principes d'aménagement du projet sont :

- Assurer la continuité du terre-plein central partout où c'est possible avec pincement des carrefours et mise en place de plateaux traversants (réglementation type zone de rencontre 20km/h)
- Limiter la circulation par :
 - > la suppression d'une file de circulation aux endroits où les flux le permettent
 - > la limitation de la vitesse à 30 km/h (panneaux de signalisation et rehausse de certains passages piétons et plateaux traversant du terre-plein central en zone de rencontre)
- Élargir les trottoirs le long du terre-plein central et le long des façades lorsque c'est possible
- Améliorer et protéger les itinéraires cyclables
- Connecter les quartiers entre eux par la mise en place de traversées nord-sud
- Moderniser l'éclairage fonctionnel
- Mettre en lumière de l'ouvrage d'art
- Végétaliser
- Proposer de nouveaux usages

Le descriptif suivant est non exhaustif, et se veut indicatif.

Ainsi, sur la **partie Est**, le projet prévoit de :

- Maintenir les deux files de circulation par sens
- Préfigurer pendant quelques mois une file de circulation grâce aux travaux de la RATP et de la DVD afin d'en vérifier la faisabilité
- Créer un arrêt de bus en plateau surélevé dans l'angle de la rue de Kabylie et la rue de Tanger pour plus d'accessibilité et protection des cyclistes
- Prolonger du terre-plein central au droit de la rue de Kabylie afin de relier correctement les différentes sorties de métro
- Élargir les trottoirs au droit du pont de l'Est et de ses abords afin d'améliorer les circulations piétonnes
- Réaménager le carrefour de la rue d'Aubervilliers pour y intégrer le Réseau Express Nord Sud (REVe Nord-Sud)
- Mettre en place une végétalisation de l'espace

Sur le **secteur de la Chapelle**, le projet prévoit de :

- Reconfigurer le carrefour en supprimant des files de circulation (sens Nord-Sud)
- Créer un trottoir confortable le long de la déchetterie et le long de la station de métro et une traversée piétonne est-ouest pour relier déchetterie et station de métro
- Créer un cheminement piéton le long du terre-plein central
- Créer un plateau traversant le long de la rue de Jessaint sur la partie est
- Mettre en place une zone de rencontre sur la rue de Jessaint (limitation de la vitesse à 20km/h et priorité piétons)
- Aménager l'Oasis urbaine (Squares de Jessaint et Marillac) (cf & suivant)
- Face aux Bouffes du Nord, élargir le parvis

Sur la **partie Ouest**, le projet prévoit de :

- Supprimer une file de circulation par sens
- Élargir de nombreux trottoirs, notamment celui en face de l'hôpital Lariboisière
- à l'extrême Ouest : intégration du périmètre sous le métro et des passages piétons attenants au projet
- Au Sud : déplacement du stationnement le long des commerces
- Carrefour face rue Guy Patin : création d'un plateau surélevé pour assurer une continuité piétonne du terre-plein central
- du Louxor à la rue Guy Pantin : déplacement de stationnement le long de la piste cyclable

L'OASIS URBAINE

L'Oasis urbaine est un projet porté par les services de la DEVE (SPA). Il concerne le réaménagement des squares de Jessaint et Louise de Marillac situés Place de la Chapelle, de part et d'autre de la rue Marx Dormoy.

Square de Jessaint :

Le projet prévoit que la végétation s'étende jusque sur la rue de Jessaint.

Le « passage aux pigeons » qui surplombe le square côté voies ferrées sera traité puisque c'est un belvédère intéressant sur les voies et le square. Il permettra une liaison paysagère entre le square de Jessaint et la rue de Jessaint.

De nouveaux accès, notamment côté rue Marx Dormoy seront créés afin de conforter le lien avec le square Louise de Marillac.

Le théâtre présent dans le square Louise de Marillac devrait retrouver son utilité première.

Square Louise de Marillac

Le square Louise de Marillac quant à lui étendra sa végétation sur la rue Pajol et aussi vers l'esplanade à l'est (pour accueillir de l'événementiel temporaire, sous réserve de la faisabilité technique compte-tenu de la présence de réseaux souterrains).

A l'intérieur du square, de nouveaux usages pourraient se développer : ludothèque, événements temporaires etc.

L'un des objectifs est d'étendre le végétal sur la périphérie et également un traitement des abords comme les terrasses de cafés.

LE PROJET LUMIÈRES

Le volet *Lumières* du projet se décompose en trois parties. Il a été imaginé par le cabinet Dada Lumière, concepteur Lumière (AMOA) et la mission d'ATMO est confiée à EVESA.

Les parties 2 et 3 de ce projet *Lumières* sont encore en phase de conception. Seul le financement de ces études est aujourd'hui validé. Le financement des travaux sera connu d'ici fin 2018 (budget participatif 2018).

Partie 1 : Éclairage public sous l'ouvrage RATP (luminaires Duplex)

Le projet consiste à remplacer l'éclairage axial sous le métro par des luminaires de style (Luminaire Duplex de Lenzi) en bilatéral sous l'ouvrage.

Les travaux de cette partie du projet seront réalisés à partir de septembre 2018 et au fur et à mesure de la fin de travaux de la RATP actuellement en cours.

Partie 2 : Illumination du tablier de l'ouvrage RATP (création d'un rail lumineux)

Le projet consiste à créer un rail central suspendu sous l'ouvrage de la RATP, qui accueillera des réglottes LED qui éclaireront la sous-face du tablier.

Partie 3 : Mise en lumière de l'ouvrage d'art de la RATP

Le projet consiste à mettre en valeur les éléments majeurs de l'architecture remarquable de l'ouvrage d'art de la RATP. Les détails exactes des éléments à éclairer sont encore à préciser, mais il est envisagé à minima la mise en lumière des pilastres à médaillon (24 identifiés) par des projecteurs à masque spécial et la mise en lumière des grandes arches situés sur les ponts au-dessus du réseau ferré de la gare du Nord et de L'Est (dit "Pont du Nord" et "Pont de l'Est") et au niveau des grands carrefours, par des linéaires de Led.